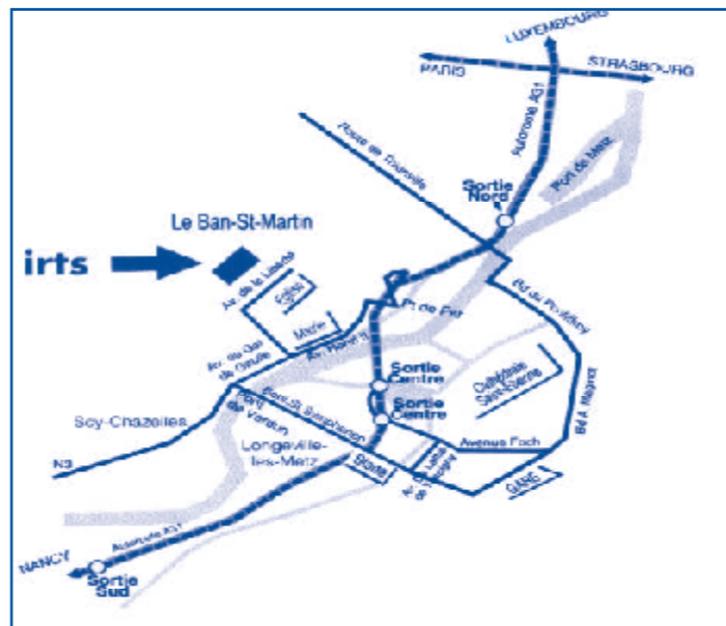


## Renseignements et inscriptions

Forum-IRTS de Lorraine  
siège social  
201 avenue Raymond Pinchard - 54100 Nancy  
Tél. : **03 83 93 36 90** – Fax : 03 83 93 36 92  
email : [forum@irts-lorraine.fr](mailto:forum@irts-lorraine.fr)

## Lieu de la journée d'étude

**Forum-IRTS de Lorraine**  
Salle Harlekin Art  
41 avenue de la Liberté  
57050 LE BAN-SAINT-MARTIN



- ➔ sortir Metz centre
- ➔ rester sur la file de droite, ne pas passer sous le pont mais dessus et prendre la direction MONTIGNY-LES-METZ
- ➔ ensuite, l'avenue De Lattre de Tassigny. Puis à droite, la direction Boulevard St Symphorien – Palais des Sports
- ➔ prendre ensuite la direction BAN-SAINT-MARTIN. A la hauteur de la Mairie, suivre le fléchage IRTS



## journée d'étude

### Mariages arrangés, mariages forcés et immigrations : au-delà des évidences



**jeudi 13 novembre 2008**  
**de 8h30 à 17h**

**Forum-IRTS de Lorraine**  
Salle Harlekin Art  
41 avenue de la Liberté  
57050 Le Ban-Saint-Martin

**Inscription obligatoire - Entrée gratuite**

Organisé à l'initiative de la direction régionale de l'Acse (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) en partenariat avec le Forum-IRTS de Lorraine

**Forum**  
Irts de Lorraine



**l'acse**  
l'agence nationale  
pour la cohésion sociale  
et l'égalité des chances

## Mariages arrangés, mariages forcés et immigrations : au-delà des évidences



Quelles sont les logiques à l'oeuvre dans ce que nous décrivons comme mariages forcés ? Tensions trop fortes entre les cultures d'origine, leurs valeurs, leurs structures familiales, la place accordée aux individus par rapport à la solidarité du groupe d'appartenance et à ses intérêts, d'une part, et les souhaits d'émancipation des jeunes filles elles-mêmes, d'autre part ?

Violence symbolique et/ou réelle qui ne laisse pas de place à la négociation et au compromis ? Craintes de ruptures irréparables dans la transmission des valeurs familiales ? Acculturation problématique ? Violence machiste ? Questions de loyauté ou de déloyauté intergénérationnelle ?

Qu'en est-il exactement ? Quelles sont les réalités diverses que recouvrent ces questions ? Comment sont-elles prises en compte dans les politiques publiques, avec quelles conséquences ? Quels compromis peuvent être construits/négociés par les intéressé(e)s ? Comment trouver son chemin en tant que sujet dans ces contraintes contradictoires ?

8h30 Accueil

9h00 Présentation du colloque

Isabelle PELLÉ, directrice régionale de l'Acsé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances)

9h15 Les mariages forcés, expression des contradictions culturelles dans l'espace français

GÉRARD NEYRAND, sociologue, professeur à l'université de Toulouse, directeur du CIMERSS (Centre Interdisciplinaire Méditerranéen d'Études et de Recherches en Sciences Sociales)

La volonté parentale d'imposer le mariage peut entraîner une coercition manifeste (notamment envers les filles, dominées dans la culture d'origine), mais peut passer aussi par la violence moins explicite des pressions psychologiques. Pourtant l'imposition forcée du mariage se révèle contradictoire non seulement à l'égard de la culture du pays d'accueil mais aussi à l'égard de l'esprit de la culture d'origine, qui rappelle l'obligation de consentement des jeunes filles. L'importance de l'action des organismes se manifeste alors, tant pour les situations de détresse que pour la mise en œuvre d'une politique active de prévention.

10h30 Pause

10h45 Mariages arrangés, mariages forcés et mariages de complaisance : une mise en parallèle rendue possible par le présupposé de l'ambivalence culturelle des filles d'immigrés

ANGELINA ETIEMBLE, docteure en sociologie, sociologue à l'Odris (Observation Diffusion Recherche Intervention en Sociologie)

Au début des années 2000, des acteurs associatifs, des professionnels de l'action sociale et de l'éducation nationale dénoncent avec force l'existence de mariages forcés de filles d'immigrés. Leur dénonciation porte ses fruits puisque plusieurs groupes de travail se mettent en place afin de déterminer les raisons de cette situation et les moyens de lutter contre ce qui serait une pratique culturelle d'un autre âge et contraire aux valeurs de la République. La cause semble, certes, légitime, néanmoins la définition même du mariage forcé reste problématique, inscrivant les filles d'immigrés dans une ambivalence culturelle irréductible. Cette assignation est particulièrement visible quand elles sont tour à tour perçues comme les "victimes" de mariages forcés et les "complices" de mariages de complaisance.

12h15 Buffet sur place

13h45 Entre intégration et tradition revisitée : pourquoi on épouse sa cousine plutôt que sa copine. Quelques réflexions à partir du cas de l'immigration turque

STÉPHANE DE TAPIA, directeur de recherche au CNRS, membre du laboratoire Cultures et Sociétés en Europe, associé au laboratoire MIGRINTER de Poitiers, et chargé de cours au département d'études turques de l'université Marc Bloch, Strasbourg

Nombre d'études montrent que la norme reste largement le mariage arrangé avec un(e) conjoint(e) originaire du pays d'émigration, malgré une intégration qui apparaît à la fois inéluctable et sans appel. Il ne faut pas oublier que de très nombreuses sociétés non européennes, pas toujours les plus traditionalistes, continuent la pratique du mariage arrangé et que c'est même une norme bien plus fréquente, à l'échelle planétaire, que celle du mariage dit d'amour dans les pays occidentaux. Il ne faut pas confondre non plus mariage forcé, contrainte et ce qui peut juridiquement être assimilé à un viol, et mariage arrangé qui ressort d'autres pratiques sociales et culturelles, bien que les limites dans la pratique soient parfois difficiles à cerner.

15h00 Mariages contraints ? Une complexité interculturelle. L'exemple de femmes foutanckaises installées en Lorraine

SYLVIE THIÉBLEMONT-DOLLET, chercheuse au Centre de recherche sur les médiations (CREM) et maître de conférences habilitée en sciences de l'information et de la communication à l'université Nancy 2 ; ses travaux s'organisent autour des mobilisations collectives féminines en France, sur les questions relatives à l'immigration des femmes de l'Afrique de l'Ouest et à l'interculturalité.

Au-delà des évidences et des stéréotypes à l'oeuvre dans l'espace public français et de certaines réalités difficiles inhérentes à la dite tradition, il existe d'autres manières d'aborder le mariage contraint et d'en faire émerger notamment des spécificités interculturelles, nous invitant à sortir quelque peu du champ de l'ethnocentrisme.

16h15 Synthèse de la journée d'étude par Virginie Vinel

maître de conférences en ethnologie et sociologie, université Paul Verlaine, Metz

Mariages arrangés, mariages forcés et immigrations : au-delà des évidences

Nom et prénom:

- assistera à la journée d'étude  
 déjeunera sur place  
 ne déjeunera pas sur place

souhaite recevoir les informations sur la publication des actes

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

email :

Bulletin d'inscription

(Date limite d'inscription le vendredi 7 novembre 2008 et dans la limite des places disponibles)